

E 2809 1/1

*COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU CONSEIL NATIONAL*

*Séance des 16 et 17 septembre 1942 à Fribourg
(Résumé)¹*

DR

Présidence: M. Gut, Zurich.
Membres présents: MM. Bärtschi, Gysler, Perréard, Schmid (Soleure),
Jäggi, Riedener, Rappard, Rosselet, Bringolf, Rein-
hard, Hirzel (dès le 17 septembre).
Membre absent: M. Troillet.
Représentant
du Conseil fédéral: Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

1. Rédigé par F. de Diesbach.



16.9.19⁰⁰

Präsident: Entschuldigt haben sich Herr Troillet für die ganze Sitzung und Herr Hirzel für den 16. September.

Die Sitzung gliedert sich wie folgt:

1. Gegenständlich:
 - a) Situationsbericht des Vorstehers des Politischen Departementes.
 - b) Behandlung von Spezialfragen.
 - c) Diskussion.
2. Zeitlich:
 - a) 1. Teil 16.9.19⁰⁰-ca. 20¹⁵
 - b) 2. Teil 17.9.08⁰⁰-ca. 12⁰⁰

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz:

[...]²

(Suite de l'exposé de Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz) 17.9.1942, 08⁰⁰.

IV. La Suisse.

La Suisse est un des rares pays neutres qui subsistent. Les neutres voient diminuer leur importance. On ne comprend guère qu'un pays reste neutre. Son attitude est méconnue et son rôle est ingrat. Il est l'objet de conseils, de sollicitations, de tentations. Exemple: l'Espagne pour l'Europe, pour l'Amérique l'Argentine.

Il est vrai qu'on n'a jamais exercé sur nous les mêmes pressions qu'ont pu subir ces deux pays. Nous n'échappons cependant pas aux conséquences de l'attitude générale adoptée à l'égard des neutres.

Pourtant la Suisse a réussi à maintenir des relations correctes.

1. Allemagne.

A aucun moment, l'Allemagne n'a exercé sur nous une pression politique. Aucune communication ne nous a été faite, par exemple, au sujet du problème des réfugiés³, qui a tant ému l'opinion publique suisse.

Economiquement, la situation est un peu différente, mais elle est normale: les conditions sont acceptables. Récemment encore, un accord est intervenu, qui nous donne satisfaction sur les points essentiels: fourniture de charbon et de fer, faculté d'effectuer en Angleterre et en Amérique certaines exportations pour lesquelles nous n'obtenions pas jusqu'ici les «Geleitscheine» nécessaires.

(Lecture de certains passages du rapport du 7.9.42 de la délégation suisse.)⁴

Nos relations sont donc correctes. Il y aura toujours, selon les circonstances, des frottements, notamment au sujet de la presse⁵. Nous pourrions nous plaindre de certains articles, mais n'oublions pas qu'ils ne sont pas particulièrement nombreux et qu'ils n'ont pas un caractère officiel. D'autre part, nous avons été l'objet d'assez vives remontrances au sujet des tours d'horizon qu'ont faits nos journaux à l'occasion du troisième anniversaire de la guerre.

2. On n'a pas retenu la première partie de l'exposé, consacrée à des considérations générales sur la situation internationale.

3. Cf. table méthodique: 6.2. Politique face aux réfugiés et aux Juifs.

4. Cf. N° 232.

5. Cf. table méthodique: 2.1.4. Allemagne. Presse et censure.

Ce qui, non sans raison, offusque particulièrement la sensibilité allemande c'est le ton badin de quelques-uns de nos journaux. Mais, somme toute, les querelles de presse ne donnent pas d'inquiétude.

Il y a un autre point noir: l'espionnage allemand⁶ ne diminue pas d'intensité (confidentiel!). Il n'est pas ordonné par les autorités politiques régulières. Il n'est pas non plus commandé par les autorités militaires. L'espionnage doit venir plutôt de certaines organisations du parti (instances officielles? Difficile à dire sans connaître la structure du parti).

Il existe dans le parti une «aile marchante» (secteur assez limité du parti) qui ne songe à aucun ménagement à l'égard de la Suisse.

Je dois ajouter que les organisations allemandes d'espionnage ont la partie facile. Songeons aux inconcevables actes de trahison dont les mobiles sont ceux de tous les temps: l'argent ou la femme. Nous avons dans nos états-majors trop d'officiers chômeurs.

La question de l'espionnage fait l'objet de discussions. Les autorités compétentes et régulières condamnent d'ailleurs cette activité.

Quant à l'espionnage commercial, il est incontestablement moins développé que celui des Anglo-Saxons.

2. *Italie.*

Nos relations avec l'Italie sont bonnes. Malgré le temps de réflexion que nous avons pris à la suite des incidents (accidents) de janvier⁷, nos relations sont amicales.

Nous n'avons, il est vrai, pas réussi à terminer nos discussions économiques. Elles dépendent de nos arrangements avec l'Allemagne et avec l'Angleterre.

Le transit par l'Italie des marchandises destinées à la Suisse est important. Gênes a débarqué et embarqué pour nous en 1941 1 000 000 de tonnes, soit 100 000 wagons, soit 3300 trains de 30 wagons, soit 11 trains par jour ouvrable⁸.

3. *France.*

La France représente du passé, probablement de l'avenir, mais ne représente pas du présent. Ce n'est plus un élément indépendant et autonome de la politique internationale.

4. *Angleterre.*

Nos relations politiques avec l'Angleterre sont bonnes, autant que je peux en juger. Les Anglais ont incontestablement des sympathies pour nous. Mais il s'agit de faire attention à cause de la prédominance américaine qui rend l'Angleterre sensible et susceptible. (Les Dominions entendent de plus en plus mener leur politique eux-mêmes. Nous nous en apercevons, car nous discutons avec le Canada la question de la représentation et nous remarquons le soin que prennent les Canadiens de ne pas passer par la métropole pour mener les discussions.)⁹

6. Cf. notamment N° 248, note 7.

7. Sur l'affaire Ruedger, cf. Nos 155 et 172.

8. Cf. DDS, vol. 13, table méthodique: 3.3. Italie. Transports, transit, douanes.

9. Pour quelques indications sur cette question, cf. E 2001 (D) 7/4 et E 2001 (E) 1968/82/40.

Economiquement, nous n'avons pas encore réussi à tomber d'accord. Les négociations remontent à mars¹⁰. Ce retard provient en bonne partie du fait que la politique économique de Londres est étroitement liée à celle de Washington. Nous espérons vivement que les concessions des Allemands permettront de discuter à fond avec les Anglo-Saxons.

5. *Amérique.*

Il est difficile de définir la caractéristique de nos relations avec l'Amérique. La Suisse semble inspirer aux Etats-Unis de la sympathie et de la compréhension, mais dès qu'on arrive aux faits cette atmosphère se dissipe. Les Américains adoptent envers nous une attitude sévère quant aux avoirs suisses, qui sont tous bloqués¹¹.

Les Américains sont très différents des Européens. Ils sont un peu candides, primitifs, comme des enfants et font la guerre économique avec beaucoup plus de brutalité, d'intransigeance.

Par ailleurs, je suis convaincu du rôle déterminant que les Etats-Unis sont appelés à jouer pour la fin de la guerre. Nous ferons bien de suivre cette évolution de près.

Politiquement, deux pôles se forment: En Europe Berlin, en Amérique Washington.

6. *Etats secondaires.*

Nos relations avec les Etats secondaires sont bonnes, généralement même amicales avec une pointe d'envie à notre endroit.

Nous sommes souvent consultés ou pressentis au sujet de certaines initiatives. Il ne peut s'agir de sondages destinés à des initiatives de paix, car actuellement les possibilités de paix sont inexistantes.

Avec la Suède, le Portugal, le Vatican, la Turquie nos contacts sont plus marqués qu'avec d'autres pays avec lesquels nous sommes pourtant en rapports, surtout en raison de la sauvegarde des intérêts étrangers.

7. *Intérêts étrangers*¹².

Les intérêts étrangers représentent pour nous une charge extrêmement lourde, délicate et désagréable, à laquelle il convient de faire face avec loyauté et sans tapage. C'est une mission de confiance et de discrétion, dont il ne faut pas exagérer l'importance. Ce n'est pas une assurance mais pourtant un élément de sécurité.

8.

On se demande combien de temps la situation exceptionnelle de la Suisse pourra durer. Elle tient du miracle – et il faut aider le miracle avec beaucoup de patience, de prudence et de calme et de mesure.

Discussion.

Reinhard: Mit Recht hat die Kommission für Auswärtige Angelegenheiten in

10. Cf. *table méthodique*: 2.10.1. Négociations économiques et financières à Londres.

11. *Depuis juin 1941. Cf. N° 58.*

12. Cf. *table méthodique*: 9. Défense des intérêts étrangers.

die Aussenpolitik des Bundesrates nicht eingegriffen. Für den Bundesrat dürfte nun aber die Zeit des Zuwartens vorbei sein. Die Aussenpolitik muss sich nunmehr auf festere Konzeptionen als bisher stützen. Bis heute hat man sich über den Ausgang des Krieges keine feste Meinung bilden können. Zwar waren die gestrigen Ausführungen von Herrn Bundesrat Pilet-Golaz noch pessimistisch, aber der Grundton war ein anderer als früher. Gewiss sind die Schwierigkeiten auf allen Seiten enorm. Trotzdem bin ich überzeugt, dass der Krieg für die Achse zwar noch nicht verloren ist, aber verloren gehen wird. Der Friede wird von Washington, London, Moskau und Nanking diktiert werden. Dabei ist zu beachten, dass die letzte Entscheidung in diesem Kriege durch eine (soziale) Strukturwandlung in den westlichen demokratischen Ländern vorbereitet wird.

Ich frage mich, wie angesichts dieser Tatsachen unser Verhältnis zu den einzelnen Staaten beschaffen ist.

Vereinigte Staaten: Ich habe diesbezüglich aus den Ausführungen von Herrn Bundesrat Pilet-Golaz keine bestimmten Angaben gewinnen können. Unser Verhältnis zu den Vereinigten Staaten beunruhigt mich, wenn ich denke, welche unvorstellbaren Sympathien für die Schweiz im letzten Krieg in USA (Hoover und Wilson) festzustellen waren¹³. Wie steht es heute? Wir konstatieren ein unvorstellbares Missverständnis über uns, oft sogar Misstrauen. Woher kommt dies? Es lohnt sich, den Ursachen nachzugehen und die Bereinigung dieser Frage als eine der wichtigsten Aufgaben zu betrachten.

Grossbritannien: Es ist nicht zu bestreiten, dass in Grossbritannien viel Korruption herrscht, aber das Land macht eine grundlegende Reform durch, die Hand in Hand mit dem Aufkommen der Labour-Leute geht. Bei diesen Leuten stossen wir auf Misstrauen, das zerstreut werden muss. Man wirft uns vor, die Waffenschmiede Deutschlands zu sein, ausserdem hat man in England zwei Akte von Bundesrat Pilet-Golaz nicht vergessen: die Rede vom 25. Juli 1940¹⁴ klingt den Engländern schlecht in den Ohren, und der Besuch von Max Leo Keller und Konsorten¹⁵ ist auch nicht ad acta gelegt worden.

Russland: Unsere Haltung Russland gegenüber wird sich rächen. Es war ein Verhängnis, dass unser Verhältnis mit Russland nicht vor Kriegsausbruch bereinigt wurde¹⁶. Politische Bereinigungen müssen rechtzeitig erfolgen. Wir dürfen nicht mit früheren Belastungen in die Periode der Friedensverhandlungen eintreten.

Deutschland: Daran ist nichts zu ändern, dass wir uns gegenüber Deutschland in absoluter Ohnmacht befinden. Dennoch gibt es Probleme, die zu denken geben. Wenn man die Einführung des Arbeitszwanges in Frankreich¹⁷ in Beziehung bringt mit einem neulichen Artikel Sauckels in der «Frankfurter Zeitung», wo die Arbeitshilfe «aus dem benachbarten europäischen Ausland»

13. Cf. DDS, vol. 6.

14. Cf. DDS, vol. 13, N° 318. Discours prononcé en réalité le 25 juin 1940.

15. Le 10 septembre 1940. Cf. DDS, vol. 13, N° 381.

16. Cf. DDS, vol. 13, table méthodique: II.17.2: Le problème des relations diplomatiques avec l'URSS.

17. Cf. N° 178.

gefordert wird, und wenn man bedenkt, dass uns in der deutschen Wirtschaft ein Platz zugewiesen ist, so muss man sich fragen, wohin das führen kann. Über die «Freundlichkeiten», die wir von Deutschland zu erwarten haben, bestehen keine Zweifel. Da muss man sich fragen, ob es nicht unerlässlich ist, schon bei den kleinsten Dingen die deutschen Zumutungen zurückzuweisen. In dieser Beziehung ist es bemühend, dass die Stadt Bern auf einen Druck Berlins hin dem Bau eines Gesandtschaftsgebäudes zustimmen musste¹⁸. Wenn man den deutschen Charakter kennt, so weiss man, dass jedes Nachgeben als Schwäche ausgelegt wird.

Italien: Der Fall Rüeegger ist noch nicht liquidiert, wir haben immer noch keinen Gesandten in Italien, und doch sollte man sich unablässig überlegen, ob nicht durch ein Entgegenkommen gegenüber Italien dazu beigetragen werden kann, die Fiktion der Achse zu zerstören. Auch angesichts der Bedeutung des Hafens von Genua ist ein Entgegenkommen wichtig. Deshalb ist es nicht recht verständlich, dass Direktor Hotz den starken Mann spielt¹⁹.

Asien: Das Verhältnis Europa/Asien wird auf andern Grundlagen als bisher und als von Berlin aus gesehen aufgebaut werden müssen. Es wäre am Platze, wenn die Schweiz hier richtunggebend vorangehen würde.

Gestaltung des Friedens: Es muss in irgendeiner Form wieder ein Völkerbund erstehen, aber anders und anderswo als in Genf.

Bärtschi: Es ist damit zu rechnen, dass die Bombardierungen des europäischen Festlandes durch die Angelsachsen in nächster Zeit zunehmen und dass die Gefahren für unsere Grenzortschaften sich infolgedessen steigern werden. Ist es aussichtslos, an eine Markierung unserer Grenze durch Lockerung der Verdunkelung in der Grenzzone zu denken?

Riedener: Es zirkuliert das Gerücht, Amerika habe die Aufhebung der Verdunkelung gefordert²⁰. Was ist davon zu halten?

Hirzel: 1. Qu'en est-il de la question posée concernant la faculté à accorder aux membres de la Commission des Affaires Etrangères de conserver les bulle-

18. Sur cette question, cf. notice non signée d'un fonctionnaire du DPF, datée du 2 mars 1943, rédigée après un entretien avec S. von Nostitz, de la Légation d'Allemagne à Berne:

3. Die Deutsche Regierung hat seinerzeit das Gebäude der ehemaligen Tschechoslowakischen Gesandtschaft in Bern (Muristrasse) übernommen (vgl. Vorakten bei der Abteilung).

Diese Liegenschaft ist aber im Grundbuch immer noch auf den Namen der Tschechoslowakischen Republik eingetragen. Die Deutsche Gesandtschaft wünscht nun, das Eigentum auf das Reich überschreiben zu lassen.

Dazu verlangt nun das Grundbuchamt Bern eine Erklärung des Politischen Departements. Herr von Nostitz weist auf die beiliegende Vereinbarung zwischen dem Reich und dem Protektorat Böhmen und Mähren vom 4. Oktober 1941 hin (Das Protektorat ist aber nicht einziger Rechtsnachfolger!)

Ich lasse mich über das deutsche Begehren nicht weiter aus und behalte eine Prüfung der Angelegenheit vor.

Anscheinend wird die Überschreibung aus fiskalischen Gründen verlangt (E 2001 (D) 3/89).

19. Cf. *table méthodique*: 2.14.1. Italie. Relations économiques.

20. *L'obscurcissement avait été ordonné le 6 novembre 1940 (cf. DDS, vol. 13, N° 409 et annexes)*. Cf. aussi, plus bas, la réponse de Pilet-Golaz.

tins de la Commission mixte presse-politique?²¹ 2. Où en est la question de l'indemnisation des Suisses ayant subi des dommages de guerre?²² 3. Où en est la question de l'installation d'un nouveau ministre à Rome? 4. Le Chef du Département politique songe-t-il à fournir des explications à la Commission concernant le problème des réfugiés qui a un aspect autant interne qu'international?

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz:

1. Aucune démarche quelconque n'a été faite, à ma connaissance, dans le sens indiqué par *M. Riedener*.

2. *L'obscurcissement* ne peut pas être aboli partiellement. Il faut envisager les réactions à l'extérieur; elles seraient très vives en Allemagne et plus vives encore en Italie. Montrer notre frontière, c'est montrer celle de nos voisins. D'ailleurs, les risques sont aussi grands à l'intérieur qu'à la frontière et l'expérience nous prouve que les feux allumés n'empêchent pas les égarements.

Je ne crois pas beaucoup que les Américains viendront nous bombarder intentionnellement.

Ce qui me préoccupe davantage, ce sont les usines mixtes sur le Rhin.

En tout cas, nous ne pouvons pas supprimer l'obscurcissement.

3. a) La distribution du *bulletin de la Commission mixte presse-politique* ne dépend pas de mon Département. Nous n'avons pas encore reçu de réponse au sujet de la question posée par *M. Hirzel*.

b) Pour permettre d'obtenir des avantages pour les Suisses ayant subi *des dommages de guerre*, il a fallu avant tout que nous assurions aux étrangers le même régime que nous demandons pour nos propres nationaux. A présent, cette déclaration de réciprocité peut être donnée puisque les arrêtés du Conseil fédéral des 3 juillet et 21 août²³ instituant un fonds de réparation et réglementant la participation de la Confédération à l'octroi d'un secours en cas de dommages causés par des violations de la neutralité ont réglé la question.

c) Nous approchons de la fin *de l'affaire de Rome*. Il est difficile de trouver l'homme. Les conditions dans lesquelles *M. Ruegger* a dû partir ont montré que certains milieux romains ne sont pas particulièrement bien disposés à notre égard. Nous aurions pu répondre du tac au tac: *M. Tamaro* est un tragique qui n'a pas contribué à un contact confiant. En tout cas, il ne convenait pas d'envoyer un ministre immédiatement, d'autant qu'à Rome on aurait voulu désigner ce successeur.

La délégation commerciale suisse pense que la tournure des négociations économiques avec l'Italie a été la raison du mécontentement. Je ne le crois pas.

d) Il est extrêmement douloureux de ne pas pouvoir ouvrir toutes grandes nos portes aux *réfugiés*. C'est une nécessité de fait. Nous devons rester maîtres chez nous, nous en avons l'obligation aussi vis-à-vis de l'étranger. Songeons à l'affaire *Wohlgemuth*²⁴ et à celle du Prince Napoléon²⁵ et n'oublions pas que,

21. Cf. N° 213.

22. Cf. E 2001 (D) 1968/154/1-2.

23. Cf. *RO*, 1942, vol. 58 II, pp. 631-635 et pp. 779-781.

24. Cf. *DDS*, vol. 3, table méthodique: IV.5.2: Deutsche «agents provocateurs»: Der Fall Wohlgemuth.

cette fois-ci, il n'y aurait plus de tierces puissances pour s'entremettre. Il faut se montrer réfléchi et prudent et examiner chaque cas. C'est une question de mesure où la raison doit collaborer avec le cœur.

M. de Steiger fera une déclaration à ce propos aux Chambres²⁶.

4. M. *Reinhard* estime que la période d'attente est révolue: pour ma part, je ne le crois pas. Il faut se garder de prendre l'avenir pour le présent. Il est vrai qu'il faut aussi se préparer aux situations, mais nous ne voyons pas encore assez clair.

Y a-t-il aux Etats-Unis de la méfiance à notre égard? M. Bruggmann avait l'impression que dans les milieux officiels on montrait beaucoup de compréhension. A vrai dire, l'opinion publique américaine ne se soucie pas de la Suisse et dans les milieux économiques et financiers on constate de la méfiance. Nous sommes grevés de certaines hypothèques, celles de la Metallwerke A.G.²⁷, par exemple.

Par ailleurs, je me rends parfaitement compte de l'importance des Etats-Unis.

Que les Anglo-Saxons nous reprochent parfois d'être l'arsenal de l'Allemagne, c'est vrai. On nous a soupçonnés de tolérer le transit de matériel de guerre et de troupes. J'ai réussi à convaincre le Ministre d'Angleterre du contraire.

J'ignore si l'attitude du Chef du Département politique a pu influencer l'opinion publique anglaise, mais je sais que certaines gens ont fait grand bruit à propos du discours du 25 juillet [*sic*] 1940 et au sujet de la conversation avec Max Leo Keller. Je sais aussi que ce bruit a été transmis à l'étranger. D'ailleurs, ce discours a été mal interprété et je n'ai rien à y changer.

Quant à la Russie, ne faisons pas une politique trop opportuniste. On a si souvent prononcé des jugements sur ce pays. En ce qui me concerne, je ne dis pas en politique internationale jamais ou toujours. D'ailleurs, nous avons certains contacts humanitaires et nos agents n'ont pas reçu la consigne d'éviter les représentants de la Russie. (M. Bruggmann, notamment, rencontre l'ambassadeur des Soviets.) Pour le reste, l'attitude actuelle sera maintenue jusqu'à la fin de la guerre.

M. Reinhard a déjà condamné l'Allemagne. Quant à moi, j'attends. J'hésite à vendre la peau de l'ours. On peut craindre certaines réactions de l'Allemagne, mais je n'ai pas l'impression qu'on va nous présenter des exigences inacceptables. On ne nous a pas encore posé certaines questions et il faut qu'on sache à Berlin et à Berne qu'il en est qui ne se posent pas. Il en est ainsi du travail obligatoire. Dans l'éventualité envisagée par M. Reinhard, peut-être passerons-nous un mauvais quart d'heure au moment de l'extrême tension et alors je serais moins confiant pour l'avenir. Remarquons cependant que si la Hongrie résiste beaucoup mieux aux exigences de l'Allemagne que la Roumanie, c'est grâce à la cohésion intérieure. Ne l'oublions pas.

25. En 1838, le roi Louis-Philippe exigea des autorités helvétiques l'expulsion de Louis-Napoléon et fit masser des troupes près de la frontière suisse. Alors que la Confédération avait refusé de se plier à l'ultimatum, le prince quitta volontairement le pays pour l'Angleterre.

26. Cf. N° 245 et annexe.

27. Cf. E 2001 (E) 1968/78/278.

Faut-il se montrer intransigeant dans les petites choses comme dans les grandes? Nous aurions tort de charger l'atmosphère. En ce qui concerne le bâtiment de la Légation d'Allemagne, pourquoi devrions-nous nous raidir si on peut s'arranger?

Sur la question de l'espionnage, nous ne céderons pas. Le Département politique n'a jamais demandé l'indulgence mais bien de la sévérité pour les traîtres suisses plus que pour les étrangers. Je ne puis oublier qu'on nous demande, à nous aussi, de protéger des agents.

La Suisse doit-elle inspirer la politique de l'Europe à l'égard de l'Asie? Je me souviens de la fable de la grenouille et du bœuf. Il vaut mieux se montrer plutôt deux fois prudent qu'une fois imprudent.

Rappard: Il ne peut pas appartenir à la Suisse de prendre des initiatives intempestives. Elles seraient considérées à Berlin comme une impertinence, à Londres comme une trahison. Je supplie de ne pas céder à la tentation.

En revanche, pouvons-nous vraiment affirmer que nous sommes neutres? Là, M. Reinhard n'a pas tout à fait tort. Notre impartialité est fictive (d'une part: obscurcissement, accord économique effroyable avec l'Allemagne²⁸, censure de la presse etc.; d'autre part: ligne aérienne Suisse/Angleterre²⁹, communications téléphoniques des journalistes anglais etc.). Il n'y a pas équilibre.

Je n'ai pas le courage de blâmer. Ce que je pense, c'est que nous aurions tort de nous glorifier de notre impartialité. Qu'il suffise de pouvoir justifier notre attitude par la nécessité.

Qu'en est-il de nos relations avec la *Russie*? Il faut déplorer que nous n'en ayons pas ce qui, cependant, ne signifie pas qu'il faille les rétablir aujourd'hui.

Quant aux Etats-Unis, qui méritent d'être ménagés, il faut nous garder de manifestations publiques mais établir et conserver des contacts étroits.

Est-il vrai que les *Anglais* sont méfiants à notre égard? Je ne m'en suis pas aperçu³⁰. Au contraire, les Suisses qui vont en Angleterre y sont particulièrement choyés. La sympathie dont nous jouissons est exclusive de toute méfiance.

Pour terminer, laissez-moi aborder quatre questions:

1) Qu'est-ce qu'un rapport officieux?

2) J'ai constaté auprès de quelques-uns de nos chefs de poste à l'étranger une certaine incertitude au sujet des rapports politiques qu'ils adressent au Département Politique. Ils ne sont pas au clair si ces rapports retiennent l'attention du Chef du Département. Je me permets, à tout hasard, de signaler cet embarras.

3) A ce propos, j'ai été frappé également combien certains chefs de poste, celui de Londres en particulier³¹, sont jaloux de leur responsabilité, surtout en matière d'information politique, et s'abstiennent de transmettre à Berne des rapports que leur fournissent leurs collaborateurs. Cette attitude risque de provoquer des découragements et de diminuer le rendement des légations.

28. Cf. *table méthodique*: 2.1.1. Allemagne. Relations économiques.

29. Cf. E 2001 (D) 3/540.

30. Cf. N° 204.

31. W. Thurnheer.

4) Enfin, je prie le Chef du Département politique de me permettre de recommander mon compatriote, M. Martin, à son attention. Notre représentant à Lisbonne rachète, à coup sûr, son manque de distinction par une activité intense et, s'il est un ministre qui sache créer un esprit d'équipe, c'est bien lui.

Reinhard: Es steht Auffassung gegen Auffassung. Man kann abwarten. Ob aber die Schweiz warten kann?

Ich bin vielleicht falsch verstanden worden. Es handelt sich nicht darum, im jetzigen Zeitpunkt zu intervenieren, sondern es geht um die Gestaltung der Grundkonzeption unserer Aussenpolitik, um die Aufgabe, sich auf Kommen- des vorzubereiten.

Im übrigen bin auch ich einverstanden mit der Forderung vorsichtig zu sein; ich möchte sogar, dass frühere Unvorsichtigkeiten vermieden werden.

Präsident: Dankt Herrn Rappard im Namen der Kommission für die in der Wirtschaftsdelegation³² geleisteten Dienste.

Wir sollten in der Tat nicht zu sehr glorifizieren, denn mit unserer neutralen Haltung will es nicht immer recht stimmen. Wenn aber das Gleichgewicht in Europa gestört ist, liegt es in der Natur der Dinge, dass die Schweiz von der Gleichbehandlung etwas abrückt.

Die Ausführungen von Herrn Reinhard sind interessant; dennoch kann man sagen, dass, was bisher gemacht wurde, recht war.

Wir müssen in Zukunft beim Grundsatz der Neutralität bleiben, wobei ich überzeugt bin, dass die Aussenpolitik des Bundesrates und des Vorstehers des Politischen Departementes richtig ist.

Sonderfragen:

1. Der Auslandschweizertag in Neuenburg drängt mir die Bitte an das Politische Departement auf, alles zu tun, was für die Auslandschweizer getan werden kann. Hauptsächlich die Schweizer in Deutschland sind über die Heimat nicht informiert. Sie erhalten keine Schweizer Zeitungen, das «Echo»³³ wird nur spärlich verteilt, dagegen werden sie vom «Bund der Schweizer in Grossdeutschland»³⁴ bearbeitet. Wir müssen die Schweizer Kolonie in Deutschland zu erhalten trachten.

2. Zur Flüchtlingsfrage möchte ich nur bemerken, es sei zu hoffen, dass, wer in der Schweiz hart war, auch hart behandelt werde. Es dürfen keine Rohheiten geduldet werden.

3. Der Export der schweizerischen Zeitungen nach Frankreich³⁵ erweist sich als ein heikles Kapitel, wenn man weiss, wie die nunmehr vom französischen Zensor jeweils erteilten «Ratschläge» lauten. Ich bin mir über die auf dem Spiele stehenden Interessen durchaus im klaren und bin mir auch bewusst, dass es sich hier um eine Frage des Masses handelt. Aber ich habe doch auf die Länge etwas Angst um unsere Würde. Es ist mir nicht recht wohl bei der Sache.

32. Cf. *table méthodique*: 2.10.1. Négociations économiques et financières à Londres.

33. *Echo suisse. La Revue des Suisses à l'étranger*.

34. Cf. *table méthodique*: 2.1.6. Participation suisse à des organisations allemandes.

35. Cf. N° 207.

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz:

1. En matière de *rapports politiques*, je distingue entre rapports officiels et rapports officieux, ceux-ci étant fréquemment établis par des personnalités qui se rendent à l'étranger et qui souvent, avant de partir, prennent contact avec le Département politique. Il y a aussi des rapports privés. Dans ces rapports, il y a beaucoup à prendre, beaucoup à laisser et peu à retenir.

2. Je lis les *rapports des chefs de poste* – je connais d'ailleurs les collaborateurs des légations mieux qu'ils ne pensent –, mais il ne m'est matériellement pas possible de répondre personnellement. En revanche, et c'est plus important, je fais venir les chefs de poste et je prends contact avec les attachés commerciaux. Je vois à tout moment MM. Frölicher, Stucki, Micheli (Salis) et je voudrais m'entretenir avec M. Thurnheer. Je l'ai maintes fois supplié de venir. J'ai aussi dit à M. Bruggmann de venir dès qu'il pourra.

3. La question des *rapports des chefs de poste avec leurs collaborateurs* est d'ordre administratif, et je pense que M. Rappard et la Commission seront d'accord que je prenne note de ce qui a été exposé mais que je renonce à développer la question devant la Commission. J'ajoute qu'il est quelquefois difficile de remédier à certaines attitudes ou à certains tempéraments.

4. Je connais les difficultés que rencontrent les *colonies suisses en Allemagne* et je puis assurer M. Gut que nous faisons tout ce que nous pouvons pour maintenir le contact avec nos compatriotes.

5. En ce qui concerne *l'exportation des journaux romands en France*, je suis pleinement d'accord avec le Président que c'est une question d'appréciation et surtout de mesure. Aidons la France à se reprendre mais seulement aussi longtemps que sa politique n'est pas entièrement synchronisée. Nous suivons l'affaire de près.

6. La question de la *Russie* a été jusqu'à maintenant un problème de politique intérieure. Elle l'est encore (cohésion). Le problème extérieur m'a moins préoccupé jusqu'à présent.

7. Je note que M. Rappard a moins parlé de *neutralité* que d'impartialité. Au surplus, je sais que le mot neutralité ne couvre plus aujourd'hui ce qu'il couvrait autrefois. La politique de neutralité est évolutive. Il faut se montrer strict dans le domaine politique et militaire. Sur le plan économique, il faut pouvoir causer.

8. Je ne prends jamais en mauvaise part les observations ou suggestions que vous pourriez me soumettre par la Commission, mais je n'oublie pas que c'est moi qui porte la responsabilité.

[...]